

Dijon. 19 juillet 1897

Bon bien cher ami,

Parmettez-moi de vous vous
troubler encore au sujet de
cette tête des examens, en venant
vous rappeler que nous avons bien
vu la fois de votre dame passage
à Dijon, me promettre une double
démarche, principalement à la
Revue international de l'Enseignement
subsidiariant à la Revue critique
de droit - au sujet de l'acte
dont je vous avais parlé.
Je suis amusé à insister
à nouveau sur la chose par la
circonstance suivante: Il paraît que
la Revue Bourguignonne tire presque

la bourse pour son dernier semestre
de la présente année scolaire. En
tout cas, elle y aura été vraiment faire
nous une large place à offrir
à la première partie de ma
étude. Mais comme le numéro daté
parut aux premiers jours d'août,
et que nous allons nous-même
partir plus tôt encore, il manque
argent que je puisse faire sur ce
que je puis et veux faire.

Je vous redis une fois de plus
que je préférerais pour mon travail
une publicité plus large que celle
que peut offrir notre organe
universitaire local. J'aimerais
assez volontier être accueilli
par la Presse d'Ens^e sup. ou par
la Presse critique, voie même par

La Presse générale de droit. Mais
comme je vous l'ai dit aussi,
le total de mon étude sera un
peu long : environ 180 p. de la
Presse de l'Enseignement. Et je vous
dis que c'est un minimum. D'autre
part, j'y ai mis pas mal de notes
pour références. Si l'on doit me
gêner dans ma conception du travail,
en limitant les dimensions, en
brouillant l'économie, je préfère
prier de toute ma liberté dans
ce siècle sombre et calme qui est
notre modeste Presse Bourguignonne.

A ce que je vous ai déjà dit et
que je vous ai répété, j'ai pris
seulement cela. C'est que je n'aurai
pas à faire pour couper mon travail
en deux et publier d'abord une
étude d'environ 80 pages format de

la Rer. internationale) sur la nécessité de modifier notre méthode traditionnelle d'interprétation juridique. Cette étude en supposait nécessairement une subtilité d'un caractère positif et constructif, mais qui pouvait être séparée de la première par un intervalle de temps même assez long et qui apparaissait comme une étude distincte. De plus il faudrait que le Recueil qui consacrait à enregistrements permanents d'interprétations se résignât d'avance à inscrire sous les successives que pouvraient, je pense, se réduire à 60 pages.

Tout ce n'est pas pour m'imposer bien entendu, mais plutôt pour lui établir la force de ma demande et interdire toute équivoque.

Si ces conditions suffisent la moindre difficulté, comme au-delà de l'on redoute le note, ou les parties un peu techniques (car il y en aura, et pas amusantes du tout, vous pouvez

si en voies j'irai de marche qui à
la saine et je me réfugierai, de
suite sans grand regret dans le
sein toujours hospitalier et large
de notre excellente Reine Bourguignonne
je tâcherai d'obtenir de son
éditeur de conditions pas trop
éloignées pour un tirage à part
qui me permettra de supplier sans
gêne fais à l'éditeur du tirage
où se met notre Reine. En
publiant de suite ma première partie
je pourrais terminer mon travail
pour le second numéro de l'année
prochaine, c'est-à-dire vers Mars
en Avril 1898.

Savoy-mes qui doit corriger
le Loupouz quinail, comme professeur
de Paris. S'il entre dans la commission
de nos amis à qui vous prouverez

demander de suivre un peu l'opinion
qui s'établira sur les compositions de
Dijon (j'en sais par expérience que
le sort de la pouvance n'est pas
des mieux gardé) & seraient heureux
d'en avoir un écho. J'ai en conseil
concernant à dire, dont deux me
paraissent faites préparées et ont
été, à ce qu'ils m'ont rapporté,
présentées au barreau avec connaissance
qu'elles sont une caricature de la vérité.
L'impression qu'elles laissent — d'
leur entêtement c'est possible.

Depuis deux jours, je me trouve mal
comme vous. J'ai beaucoup fait, un instant
que ma femme ne fut partie, samedi soir
j'étais petit bonhomme il était un peu fatigué :
le docteur conseillait de rester. Réflexion
faite et après avoir balancé le pour et le
contre, j'ai eu de vive passe outre et pris
bilan ma morte qu'il me fallait aujourd'hui.
Ma femme m'écrivit que le voyage s'est bien
passé mais que le petit est rentré
rougeoleux. C'est peu à chose. Mais, j'en
dis que à nos occasions attendues, nous nous
trouvions dans un peu moins de maladie, au
moins, et par suite que tout à peu près
peut être. Il va tout mal, pour tout le monde
que les vacances soient assurées. Je pense que
de votre côté tout va bien. Je garde pas d'avance
nos vacances ou nos fatigues. Je vous serai
la main de cordiallement. Fr. GOMY

7



Monsieur Raymond Lalanne

Professeur à la Faculté de droit

10 bis rue du Tré-aux-Clercs.

Paris.

